

Activité Prononciation et oral A1

1. Finalités

L'objectif de cette activité est de développer des compétences langagières spécifiques propres au niveau A1 du Cadre européen de référence pour les langues (CECRL)

2. Objectifs pédagogiques

Prononciation : Découvrir, repérer, différencier et produire les différents sons de la langue française (voyelles, consonnes) et ses traits prosodiques (rythme, intonation, expressivité).

Oral : Comprendre des documents élémentaires (extrait audio ou audiovisuel) et s'exprimer sous forme de dialogues simulés et/ou jeux de rôles.

3. Contenu, méthode et support utilisé

Diverses habiletés sont travaillées : compréhension, interaction et production orale.

Enseignement interactif basé sur la participation active selon une perspective actionnelle (réalisation de tâches), favorisant la prise en main des savoirs et savoir-faire langagiers.

Chaque cours de 1h30 s'organisera autour de l'oral et de la prononciation.

Une période de 45 minutes sera consacrée à l'oral avec un bref document sonore pour travailler la compréhension, suivi d'un dialogue et/ou jeu de rôles et d'une remédiation (feedback de l'enseignant, évaluation entre pairs, activités de remédiation).

Une période de 45 minutes sera consacrée à la prononciation avec une sensibilisation et une production autour d'un son spécifique.

Brochures de prononciation et d'oral A1, documents divers provenant de l'enseignant-e.

4. Informations pratiques

Horaires :

Mercredi et vendredi 13h30-15h

Lieux des cours : les cours ont lieu en présentiel dans les salles de cours des différents bâtiments de l'Université de Genève (<https://www.unige.ch/batiment/service-batiments/sites/>). Toutes les salles sont équipées pour l'enseignement (chaises, tables, matériel audiovisuel, tableaux) et accessibles aux personnes à mobilité réduite.

5. Public cible

Toute personne inscrite aux cours du matin et souhaitant acquérir des compétences de prononciation et d'oral.

Activité Prononciation et oral A2

1. Finalités

L'objectif de cette activité est de développer des compétences langagières spécifiques propres au niveau A2 du Cadre européen de référence pour les langues (CECRL)

2. Objectifs pédagogiques

Prononciation : Découvrir, repérer, différencier et produire les différents sons de la langue française (voyelles, consonnes) et ses traits prosodiques (rythme, intonation, expressivité).

Oral : Comprendre des documents élémentaires (extrait audio ou audiovisuel) et s'exprimer sous forme de monologue, dialogues et jeux de rôles.

3. Contenu, méthode et support utilisé

Diverses habiletés sont travaillées : compréhension, interaction et production orale.

Enseignement interactif basé sur la participation active selon une perspective actionnelle (réalisation de tâches), favorisant la prise en main des savoirs et savoir-faire langagiers.

Chaque cours de 1h30 s'organisera autour de l'oral et de la prononciation.

Une période de 45 minutes sera consacrée à l'oral avec un bref document sonore pour travailler la compréhension, suivi d'un dialogue et/ou jeu de rôles et d'une remédiation (feedback de l'enseignant, évaluation entre pairs, activités de remédiation).

Une période de 45 minutes sera consacrée à la prononciation avec une sensibilisation et une production autour d'un son spécifique.

Brochures de prononciation et d'oral A2, documents divers provenant de l'enseignant-e.

4. Informations pratiques

Horaires :

Mercredi et vendredi 13h30-15h

Lieux des cours : les cours ont lieu en présentiel dans les salles de cours des différents bâtiments de l'Université de Genève (<https://www.unige.ch/batiment/service-batiments/sites/>). Toutes les salles sont équipées pour l'enseignement (chaises, tables, matériel audiovisuel, tableaux) et accessibles aux personnes à mobilité réduite.

5. Public cible

Toute personne inscrite aux cours du matin, ayant un niveau A1 acquis, et souhaitant développer des compétences de prononciation et d'oral.

Activité Prononciation et oral B1

1. Finalités

L'objectif de cette activité est de développer des compétences langagières spécifiques propres au niveau B1 du Cadre européen de référence pour les langues (CECRL)

2. Objectifs pédagogiques

Prononciation : Découvrir, repérer, différencier et produire les différents sons de la langue française (voyelles, consonnes) et ses traits prosodiques (rythme, intonation, expressivité).

Oral : Comprendre globalement des documents authentiques (extrait audio ou audiovisuel) et s'exprimer avec une certaine assurance sous forme de monologue dans un discours construit et cohérent / faire face à des situations imprévisibles de la vie quotidienne sous forme de jeux de rôles improvisés.

3. Contenu, méthode et support utilisé

Diverses habiletés sont travaillées : compréhension, interaction et production orale.

Enseignement interactif basé sur la participation active selon une perspective actionnelle (réalisation de tâches), favorisant la prise en main des savoirs et savoir-faire langagiers.

Chaque cours de 1h30 s'organisera autour de l'oral et de la prononciation.

Une période de 45 minutes sera consacrée à l'oral avec un document sonore pour travailler la compréhension globale et détaillée, suivi d'une expression de l'opinion dans un monologue ou jeu de rôles et d'une remédiation (feedback de l'enseignant, évaluation entre pairs, activités de remédiation).

Une période de 45 minutes sera consacrée à la prononciation avec une sensibilisation et une production autour d'un phénomène phonologique spécifique.

Brochures de prononciation et d'oral B1, documents divers provenant de l'enseignant-e.

4. Informations pratiques

Horaires :

Mercredi et vendredi 13h30-15h

Lieux des cours : les cours ont lieu en présentiel dans les salles de cours des différents bâtiments de l'Université de Genève (<https://www.unige.ch/batiment/service-batiments/sites/>). Toutes les salles sont équipées pour l'enseignement (chaises, tables, matériel audiovisuel, tableaux) et accessibles aux personnes à mobilité réduite.

5. Public cible

Toute personne inscrite aux cours du matin, ayant un niveau A2 acquis, et souhaitant renforcer des compétences de prononciation et d'oral.

Activité Prononciation et oral B2-C1

1. Finalités

L'objectif de cette activité est de développer des compétences langagières spécifiques propres au niveau B2-C1 du Cadre européen de référence pour les langues (CECRL)

2. Objectifs pédagogiques

Prononciation : Découvrir, repérer, différencier et produire les différents sons de la langue française (voyelles, consonnes) et ses traits prosodiques (rythme, intonation, expressivité). Des points spécifiques tels que le « e muet » ou la liaison peuvent également être abordés.

Oral : Comprendre globalement et en détail des documents authentiques longs (interview, reportage, conférence) et s'exprimer spontanément et aisément sous forme de prise de parole argumentée, organisée, construite et cohérente.

3. Contenu, méthode et support utilisé

Diverses compétences sont travaillées : compréhension, interaction et production orale.

Enseignement interactif basé sur la participation active selon une perspective actionnelle (réalisation de tâches), favorisant la prise en main des savoirs et savoir-faire langagiers. Chaque cours de 1h30 s'organisera autour de l'oral et de la prononciation.

Une période de 45 minutes sera consacrée à l'oral avec un document sonore pour travailler la compréhension globale et fine, suivi d'une expression de l'opinion argumentée dans un monologue ou dans une prise de parole et d'une remédiation (feedback de l'enseignant, évaluation entre pairs, activités de remédiation).

Une période de 45 minutes sera consacrée à la prononciation avec une sensibilisation et une production autour d'un phénomène phonologique spécifique.

Brochures de prononciation et d'oral B2-C1, documents divers provenant de l'enseignant-e.

4. Informations pratiques

Horaires :

Mercredi et vendredi 13h30-15h

Lieux des cours : les cours ont lieu en présentiel dans les salles de cours des différents bâtiments de l'Université de Genève (<https://www.unige.ch/batiment/service-batiments/sites/>). Toutes les salles sont équipées pour l'enseignement (chaises, tables, matériel audiovisuel, tableaux) et accessibles aux personnes à mobilité réduite.

5. Public cible

Toute personne inscrite aux cours du matin, ayant un niveau B1 acquis, et souhaitant renforcer des compétences de prononciation et d'oral.